

**Procès-verbal de la séance  
du Conseil Communal d'Oron  
tenue le lundi 2 décembre 2013  
à la grande-salle d'Ecoteaux**

**Présidence :** M. Jean-Luc Schwaar  
**Scrutateurs :** Mme Eléonore Escher  
M. Rémy Stuby  
**Secrétaire :** M. Eric Birchmeier

**Le Président du Conseil, Monsieur Jean-Luc Schwaar, ouvre la dernière séance du Conseil communal de l'année 2013 à 20h. Il souhaite la bienvenue aux Conseillères et Conseillers, ainsi qu'aux membres de la Municipalité, au public, ainsi qu'aux représentants de la presse: M. Richard pour le Courrier et M. Fernandez pour le Messenger.**

|                                                      |
|------------------------------------------------------|
| <b>Le Président donne lecture de l'ordre du jour</b> |
|------------------------------------------------------|

1. Appel
2. PV de la séance du 11 novembre 2013
3. Nomination d'un(e) secrétaire-suppléant(e) du Conseil Communal
4. Communication du bureau
5. Communication de la Municipalité
6. PREAVIS MUNICIPAL N° 27/2013  
Crédits complémentaires au budget de la caisse communale 2013
7. PREAVIS MUNICIPAL N° 26/2013  
Budget de la caisse communale 2014
8. PREAVIS MUNICIPAL N° 20/2013  
Demande de crédit pour la réalisation du giratoire « La Longeraye », à Palézieux
9. Divers et propositions individuelles

|              |
|--------------|
| <b>Appel</b> |
|--------------|

- 56 Conseillers sont présents sur 68 (10 excusés et 2 absents). Le quorum étant atteint, le Président ouvre formellement la séance.

## PV du 11 novembre 2013

- **Le Président du Conseil** ouvre la discussion sur le PV du dernier conseil, dans lequel se trouvent, en page 7, des surlignages en jaune. Il informe que les personnes concernées ont fait part de leurs adaptations avant le début de la séance, comme suit :
- **M. Hubert Bovet (1<sup>ère</sup> intervention)** demande des explications sur les chiffres des revenus fournis par Monsieur Wist à la COFIN et qui ne figurent pas dans le rapport. Il est prévu frs 420'000 de revenus dans le cas de la taxe au poids et frs 270'000 dans le cas de la taxe au sac.
- **M. Hubert Bovet (2<sup>ème</sup> intervention)** rappelle que le coût d'investissement de frs 380'000 pour le système de pesage doit forcément être payé par le contribuable et répercuté sur le montant de la taxe au poids.
- **M. Philippe Modoux, Syndic**, précise pour conclure les débats, que d'une manière générale, la problématique du gel avec l'utilisation de clés électroniques a été éprouvée dans bien d'autres communes et donne entière satisfaction.
- **M. Philippe Modoux, Syndic**, souhaite porter une correction en page 3 concernant le coût d'une semaine de plus par année de vacances sur environ 30 collaborateurs. Il s'agit non pas de frs 140'000 mais d'un montant de frs 40'000.

## Nomination d'un(e) secrétaire suppléant(e) du Conseil Communal

- **Le Président du Conseil** annonce que la secrétaire communale est en arrêt de travail pour cause de grossesse et que M. Eric Birchmeier a accepté de la remplacer provisoirement. Une solution sera trouvée à l'avenir pour la suppléance de la secrétaire du Conseil Communal. Il propose le report de l'ordre du jour de la nomination d'un(e) secrétaire suppléant(e).

## Communication du bureau

- **Le Président du Conseil** indique le changement de Président à la Commission des finances au 1<sup>er</sup> janvier 2014, M. Hubert Bovet reprendra la Présidence.

## Communications de la Municipalité

- **M. Philippe Modoux, Syndic**, souhaite la bienvenue aux Conseillers et à la Presse. La Municipalité a envoyé une invitation à une réception suivie d'un repas à 62 nouveaux citoyens. Seulement 11 personnes sont venues et 7 se sont excusées.

Dans le cadre du téléthon, la Commune a invité les 500 nouveaux habitants à participer à un repas. Seules 100 personnes ont accepté l'invitation.

Il annonce que la traditionnelle distribution des sapins aura lieu les 16 et 18 décembre à la voirie d'Oron et qu'une information est prévue dans le courrier.

Enfin, une dégustation de vin de la Commune « Clos d'Oron » est prévue les 13 et 14 décembre. Le prix est fixé à frs 130 par carton.

**PREAVIS MUNICIPAL N° 27/2013**  
**Crédits complémentaires au budget de la caisse communale 2013**

- **Le Président du Conseil** passe la parole au Président de la Commission des finances.
- **M. Christian Budry, Président de la Commission des finances**, donne une lecture simplifiée du rapport de sa commission.
- **Le Président du Conseil** remercie les membres de la commission pour le travail effectué et ouvre la discussion sur ce préavis et le rapport de commission.
- **M. Alain Maibach** demande s'il est toujours raisonnable de continuer à planifier un budget avec un excédent de charges, au regard du budget 2013 qui présente un déficit de frs 867'300 après crédits complémentaires et que pour l'année 2014 le déficit est de frs 607'100 avant amendement. Faut-il s'en inquiéter ?
- **M. Philippe Modoux, Syndic**, précise que l'idéal serait de présenter des crédits complémentaires deux fois par année mais que le timing ne s'y prête pas. Cette demande de crédits complémentaires de la Municipalité permet de respecter la légalité. Mais il précise que des remboursements sont attendus par les assurances pour les indemnités maladie du personnel et des dégâts d'eau au bâtiment scolaire de Palézieux. Selon lui, il n'y a pas lieu de s'inquiéter de cette situation.
- **Le Président du Conseil** propose de passer au vote sur le préavis Municipal N° 27/2013.

**Résultat : le Préavis 27/2013 est accepté à l'unanimité.**

**PREAVIS MUNICIPAL N° 26/2013**  
**Budget de la caisse communale 2014**

- **Le Président du Conseil** passe la parole au Président de la Commission des finances.
- **M. Christian Budry, Président de la Commission des finances**, donne une lecture résumée du rapport de sa commission. Un amendement est proposé concernant le refinancement de la Caisse intercommunale de pensions (CIP) dès l'année 2014 pour un montant de frs 60'000, qui n'a pas été prévu au budget 2014.
- **Le Président du Conseil** remercie les membres de la commission pour le travail effectué. Il ouvre la discussion sur le préavis et, immédiatement, sur l'amendement de la commission.
- **M. Philippe Modoux, Syndic**, remercie la COFIN de son amendement et il recommande au Conseil de le soutenir. Il s'agit d'un simple oubli lors de l'élaboration du projet de budget 2014, tout en précisant que ce montant est prévu au minimum jusqu'en 2020.

La parole n'étant plus demandée, il est passé au vote sur l'amendement.

**L'amendement consistant à ajouter frs 60'000 de charges pour le refinancement de la CIP est accepté à l'unanimité.**

- **M. Markus Pichler** souhaite un complément d'information sur l'évolution de la rubrique 71.351.2 « participation APERO ».
- **M. Gérald Wist, Municipal**, précise que la croissance du nombre de places, l'augmentation du coût par habitant, ainsi que la baisse des subsides expliquent principalement l'augmentation du budget.
- **M. Christophe Rebetez** constate que le coût par habitant du groupe 65 « Défense contre l'incendie » est de frs 26.00. Selon ses informations, la masse des pompiers n'est pas encore optimale.
- **Mme Danielle Richard, Municipale**, indique qu'en comparaison avec d'autres SDIS, les charges sont équivalentes. En ce qui concerne la stabilisation des effectifs, actuellement de l'ordre de 120 hommes et femmes, le nombre de 120 à 130 devrait être à moyen terme optimum.
- **M. Alain Maibach** demande si la rubrique 32.352.0 « Participation au groupement forestier » est une contribution ?
- **M. Daniel Sonnay, Municipal** : Cela correspond au tarif à l'hectare mais pas en lien avec le Groupement Broye-Jorat. Il précise que les recettes n'apparaissent plus au budget mais sont dans la comptabilité du Groupement.
- **M. Delavy Michel** : S'agissant du groupe 3519 « Centre sportif Oron-la-Ville », offre-t-on des prestations à titre gratuit ?
- **M. Philippe Modoux, Syndic**, confirme que le comptoir régional bénéficie d'une location gratuite, en effet cela fait partie de la promotion de notre région. La location provient essentiellement de l'établissement scolaire.
- **M. Philippe Taillens** souhaite connaître la vision à moyen terme et la priorisation du plan d'investissement.
- **M. Philippe Modoux, Syndic** : Le plan d'investissement est présenté dans la brochure du budget 2014 ; il s'agit des intentions de la Municipalité mais chaque projet fera l'objet d'un débat politique. En ce qui concerne le financement, la marge d'autofinancement de l'ordre de frs 1.0 mio au budget 2014 ne suffira pas à couvrir les investissements futurs. Il s'agira au moment venu de trouver des nouvelles ressources.
- **M. Christophe Rebetez** : Concernant la rubrique 3520.427.1 « Locaux de Voirie, SDIS Oron-la-Ville », les montants sont-ils affectés à la voirie ou aux services industriels ?
- **M. Philippe Modoux, Syndic** : Il s'agit uniquement de la location financée par l'ECA. D'une manière générale, le reste n'est pas affecté. Même si cela pourrait donner une meilleure transparence, cela n'est pas prévu dans l'immédiat.
- **Le Président du Conseil** : La parole n'est plus demandée et il propose de passer au vote sur le préavis Municipal N° 26/2013.

**Résultat : le Préavis 26/2013 est accepté à l'unanimité.**

|                                                                                                                                                        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p align="center"><b>PREAVIS MUNICIPAL N° 20/2013</b><br/> <b>Demande de crédit pour la réalisation du giratoire « La Longeraie », à Palézieux</b></p> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

- **Le Président du Conseil** passe la parole au Président de la Commission ad hoc.
- **M. Eric Martin, Président de la commission ad hoc**, donne une lecture simplifiée du rapport de la commission chargée d'étudier le préavis.

- **Le Président du Conseil** remercie les membres de la commission pour le travail effectué et propose, avant d'ouvrir la discussion, d'amender le point 4 de la décision par « *d'adopter le plan routier relatif à la réalisation du Giratoire de La Longeraye* ».
- **M. Philippe Modoux, Syndic**, accepte cette proposition de correction.
- **M. Pierre-André Maillefer** souhaite des précisions sur la restriction de tourner à gauche au niveau de l'entrée du parking de la société Fluid Automation System. Il indique qu'il avait levé son opposition parce qu'on lui avait assuré que cette mesure serait mise en place en même temps que la réalisation du giratoire.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal**, explique le plan sur grand écran et précise que cette restriction de tourner à gauche est prévue dans un deuxième temps, avec la réalisation d'un second giratoire à la hauteur de la rue des fleurs, giratoire qui est envisagé pour l'accès au parc & rail qui sera situé au nord de la gare. La construction de ce second giratoire aura lieu dans le cadre de la réalisation du projet "Palézieux +".
- **M. Pierre-André Maillefer** n'est pas satisfait de la réponse de la Municipalité et regrette son retrait. Il précise que c'est un point noir et estime qu'il faudrait obliger les véhicules à aller tourner au giratoire de Palézieux-Gare.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal** prend note de cette demande et promet de l'examiner, mais observe que le renvoi des véhicules jusqu'au giratoire de Palézieux-Gare représente un allongement de trajet conséquent. Il craint que les Cars postaux ne soient pas satisfaits de cette mesure compte tenu des contraintes horaires. Il prend néanmoins note de cette demande.
- **M. Daniel Jordil** ne comprend pas le problème de la Municipalité et demande s'il serait possible de faire une route complémentaire sur le chemin attenant.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal** : Il s'agit d'un chemin vicinal et il n'imagine pas de créer une route à cet endroit. Il va en revanche étudier cette ligne blanche.
- **M. Pierre-André Maillefer** est favorable à l'institution d'une ligne blanche et demande si le canton pourrait être d'accord.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal**, accepte le principe et va voir avec le canton.
- **M. Markus Pichler** constate que la subvention cantonale n'est pas définitive et souhaite connaître l'ordre de grandeur.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal** : Le montant n'est pas encore connu à ce jour.
- **M. Florian Meyer** : La modification du carrefour actuel de la Longeraye en un carrefour à giratoire n'est, à son avis, pas nécessaire à court terme. Il s'inscrit par contre dans une vision à long terme en lien avec les développements futurs. Il est surpris qu'il soit demandé au Conseil de valider le dossier technique comme une sorte de décharge pour le bureau responsable du projet. Quelle est la responsabilité du Conseil et est-ce vraiment de la compétence du législatif ?

Par contre, il est satisfait que la problématique de la mobilité soit traitée, pour une fois, en amont. Il souhaite rendre attentif le Conseil qu'il serait important de ne pas oublier d'autres mesures importantes, comme l'aménagement du carrefour au bas de la route de Bulle, à Oron-la-Ville, qui présente des problèmes de circulation bien réels, ainsi que la liaison pour la mobilité douce tant attendue entre Oron et Palézieux-Village, voire Palézieux-Gare.

- **Le Président du Conseil** précise que c'est bien de la compétence et de la responsabilité du Conseil d'adopter ce préavis routier mais qu'il n'y a pas de responsabilité personnelle des conseillers.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal** : Concernant l'accès cycliste et piéton entre Palézieux et Oron, le projet est actuellement en consultation au canton. Les autorisations devraient être octroyées durant l'année 2014 et cela devrait se réaliser d'ici 2015 pour plus de frs

1.0 mio. En ce qui concerne la mobilité douce, il s'agit de fixer des priorités et rien n'est prévu avant 2015.

- **M. Thierry Menétrey, Municipal** : La mobilité douce entre Palézieux-Village et Palézieux-Gare sera prévue par la réhabilitation de la voie romaine.
- **M. Michel Delavy** souhaite savoir à titre financier, si la signalisation et la zone provisoire sont comprises dans le budget présenté.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal** : La totalité des travaux est comprise dans le coût.
- **M. Christian Budry, Président de la Commission des finances**, donne une lecture résumée du rapport de sa commission.
- **Le Président du Conseil**, constatant que la parole n'est plus demandée, clôt ce point de l'ordre du jour et passe au vote.

**Résultat : le Préavis 20/2013 est accepté par 55 Oui et 1 Abstention.**

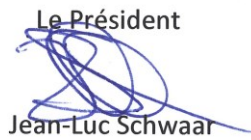
### **Divers et propositions individuelles**

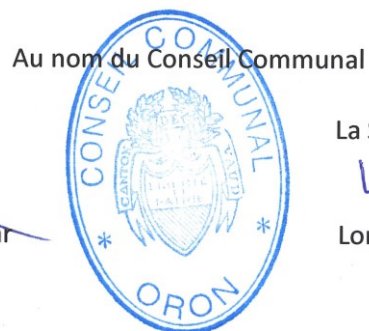
- **Le Président du Conseil** ouvre la discussion.
- **M. Alain Maibach** interpelle la Municipalité concernant les véhicules sans plaques à côté de la déchetterie (voitures et véhicule agricole).
- **M. Philippe Modoux, Syndic** : Il s'agit de véhicules repris suite à une expulsion et il faut respecter un certain délai avant de les débarrasser.
- **M. Thierry Cuénoud** : Qu'en est-il des lampadaires à Palézieux-Gare ?
- **M. Frederic Isoz, Municipal**, précise que la pose est prévue entre les 20 et 31 janvier 2014. En effet, une nouvelle technique LED sera installée.
- **M. Thierry Cuénoud** remercie pour ces précisions et indique que le bac destiné à ralentir le trafic à Palézieux-Gare, proche du garage Pousaz, a été déplacé.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal** : Il faudra attendre la fin de l'hiver pour le remettre en état.
- **M. Christian Bays** demande s'il est prévu de verbaliser d'une manière régulière les véhicules mal garés à Palézieux-Gare et au Chemin des Jonquilles en fonction des amendes d'ordre prévues au budget.
- **Mme Danielle Richard, Municipale** : Oui cela est prévu, mais en 2013, une personne est en arrêt maladie mais assurera de faire le nécessaire à l'avenir.
- **Le Président du Conseil** précise également que des véhicules squattent très régulièrement des places de parc des cars postaux et véhicules de voirie en face de l'auberge communale, ce qui non seulement pose problème auxdits cars, mais rend le trafic piétonnier vers la rue de la Bougne d'autant plus dangereux.
- **M. Daniel Jordil** souhaite des éclaircissements, même si cela est sensible, s'agissant de la mise au concours du poste de concierge.
- **M. Philippe Modoux, Syndic**, confirme que la situation n'est pas simple mais qu'elle est en cours de règlement.
- **M. Pierre-André Maillefer** s'inquiète du matériel de la salle polyvalente de Palézieux-Village, principalement de l'ampli, de projecteurs hors fonction. Mais il remercie pour le changement des micros qui sont d'excellente qualité.
- **M. Philippe Modoux, Syndic**, souhaite les meilleurs vœux de fin d'année et remercie les membres du Conseil pour leur engagement durant l'année 2013.

- **Le Président du Conseil** transmet ses remerciements au Conseil et ses meilleurs vœux et clôt ce point de l'ordre du jour.

La séance est levée à 21h05.

**Procès-verbal accepté par le Bureau du Conseil, le 13 janvier 2014**

Le Président  
  
Jean-Luc Schwaar



La Secrétaire  
  
Lorraine Bard